

l'info +

A quand une vraie politique anti-OGM ?

La politique française sur le dossier OGM est confuse et conduit à doter notre pays d'un ensemble de textes incohérents. Ainsi, en septembre 2011, la Cour de Justice de l'Union Européenne a invalidé le moratoire français sur la culture du maïs MON810 puis a interdit la consommation des miels et pollens contaminés par ce dernier, puisqu'il n'est pas destiné à la consommation humaine, laissant ainsi les apiculteurs, espagnols notamment, avec des tonnes invendables.



En France, le gouvernement annonçait depuis septembre un nouveau moratoire sur le MON810, celui-ci n'a été pris que tardivement le 18 mars, prenant le risque de semis précoces. Par ailleurs, il a réussi la performance de promulguer deux textes contradictoires : un arrêté fixant les conditions de coexistence des filières GM et non GM et un décret régissant les règles de l'étiquetage « Sans OGM ». Le premier fixe un seuil de non OGM à 0,9 %, le second à 0,1 % ! L'arrêté coexistence est manifestement insuffisant et il oublie simplement d'aborder les problèmes de l'apiculture ! Dans ce contexte la mobilisation des apiculteurs, paysans, écologistes et consommateurs redouble : Corabio s'est associé à un collectif d'une quarantaine d'associations pour co-signer un courrier destiné à interpeller les semenciers sur leurs responsabilités.

EDITORIAL

La bio pour nourrir l'humanité

Il est loin le temps des pionniers de la bio, celui des travaux des années 1930 sur la fécondité des sols ou du premier groupement d'agriculteurs bio en 1958. Aujourd'hui, les français font confiance à la bio et à son logo AB pour préserver l'environnement (83 %) et maintenir sa santé (77 %) selon le Baromètre annuel de la consommation des produits bio.

En 2011, en Rhône-Alpes, 300 exploitations agricoles et 121 transformateurs et distributeurs se sont convertis à la bio. A en croire certains élus ou grandes enseignes, la bio serait donc une « affaire acquise ».

Pourtant, seulement 6 % des français en consomment tous les jours et la surface agricole utile (SAU) cultivée en bio en France n'est que de 4,1 %, alors que le Grenelle de l'Environnement visait les 6 %.

Alors, oui, continuons à oser la bio, qui n'est pas une simple diversification de production pour améliorer sa rentabilité, une nouveauté pour stimuler les ventes ou une attraction pour buffets d'inauguration !

Ici et dans le monde, il y a urgence environnementale et économique à modifier les modèles de production et de fabrication. Urgence reconnue par l'ONU qui a lancé en 2010 la Décennie pour la lutte contre la désertification causée par des pratiques humaines destructrices qui mettent en péril la souveraineté alimentaire de millions de personnes.

Osons affirmer que l'agriculture biologique est plus que jamais un impératif de santé et de maîtrise des dépenses publiques. La production agricole intensive et la transformation agroalimentaire conventionnelle (adjuvants chimiques de synthèse tout au long de la chaîne alimentaire) font des victimes, qui commencent juste à être reconnues. Les liens entre alimentation et cancer (368 000 nouveaux cas en France en 2011, plus de 1 000 par jour) et autres maladies chroniques sont attestés par de nombreuses études.

L'eau potable, notre premier bien vital, est polluée partout par les pesticides et les nitrates et des stations d'épuration sophistiquées endettent les collectivités locales pour des décennies. Les Agences de l'Eau, interpellées par les organisations professionnelles, se lancent – enfin – dans des expérimentations « Bio et Eau », comme en Rhône-Alpes avec le cofinancement d'un programme massif de conversion bio ciblé.

Alors oui, l'agriculture biologique peut nourrir l'humanité, protéger notre environnement et notre santé !

Maria Pelletier, présidente de Bioconvergence
Françoise Reiller, présidente de Corabio,

DOSSIER 20 PROPOSITIONS POUR 20 % DE BIO EN 2020



L'agriculture biologique est-elle un signe de qualité comme d'autres, un label permettant de répondre à une niche de marché, ou un mode de production agricole permettant une transition de l'agriculture pour répondre aux enjeux de santé publique et aux enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face ? Alors que les consommateurs sont en attente d'une alimentation de qualité, que le métier d'agriculteur ne fait plus envie aux enfants d'agriculteurs, que le taux de suicide des agriculteurs n'a jamais été aussi élevé, que des maladies professionnelles liées à l'utilisation de pesticides sont reconnues, qu'il faut diviser par 4 les gaz à effet de serre... de nombreux chercheurs montrent que l'agriculture biologique est une voie d'avenir qui permettra de nourrir la planète, tout en respectant l'environnement.

[à lire pages 3 à 6]

Traiteurs et restaurants : nouvelle certification AB

Le bio est à la carte. Au restaurant, dans les petits déjeuners des hôtels et des chambres d'hôtes, et sur les buffets des traiteurs. Une centaine de professionnels sont déjà référencés sur le site internet de Bioconvergence. Quelques pionniers proposent du 100 % bio et s'engagent à s'approvisionner complètement en produits frais locaux (comme les restaurants Toutes les couleurs, Zone verte ou Soline à Lyon). En 2012, ces entreprises pourront se faire certifier bio et ainsi utiliser le logo AB français. Le cahier des charges (Journal officiel de décembre 2011, applicable en octobre 2012) prévoit la non cohabitation du même ingrédient en bio et en conventionnel dans un plat, le registre des achats de produits et des recettes, une tolérance de 5 % en cas d'indisponibilité, etc. Trois niveaux de certification sont prévus, depuis l'utilisation de simples ingrédients bio jusqu'à la carte 100 % bio. ■

■ Plus d'info : contact@bioconvergence.org

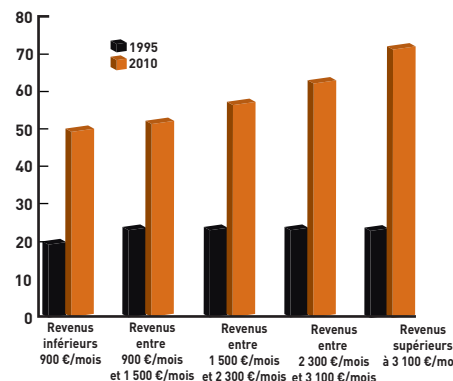
Manger bio local en restauration d'entreprise

Le 28 juin 2011, Corabio lançait officiellement le projet « Manger bio local en restauration d'entreprise » engageant 5 restaurants d'entreprises régionales (le CEA de Grenoble, l'IFPEN de Solaize, la clinique Léon Bérard de Lyon, Casino de St Etienne et France Télécom Orange de Lyon) à augmenter leur part d'approvisionnement en produits bio locaux. 6 mois après le démarrage de l'action, les sociétés de restauration en charge de la gestion de ces restaurants (Elior, Eurest, R2C, SHCB et Sodexo) ont référencé les plateformes de producteurs Bio A Pro et Manger Bio D'Ici Alpes Bugey comme fournisseurs. Cette démarche a permis d'atteindre en moyenne 6 % d'achats bio et 3 % d'achats bio locaux, l'objectif annoncé dans le projet étant d'aboutir à un taux de 5 % de bio local en juin prochain. L'année 2012 va permettre d'associer 5 nouvelles entreprises dans ce programme. ■

Les produits bio ne sont pas réservés aux riches !

Selon le CREDOC, dans une étude sur le comportement des consommateurs vis-à-vis de l'environnement, publiée en août dernier, le succès du bio est une des manifestations les plus visibles des changements d'habitude à l'œuvre ces dernières années. Réservés à une minorité plutôt aisée et très engagée il y a 15 ans, les produits bio se diffusent désormais dans les catégories les plus modestes : 52 % des personnes disposant de moins de 900 € par mois consomment aujourd'hui des produits bio, contre 20 % en 1995. La FNAB vient de le démontrer en publiant un recueil de 13 expériences au niveau national montrant comment producteurs bio et/ou consommateurs ont su s'organiser pour permettre à tout public de consommer bio. Les expériences sont particulièrement nombreuses dans la région Rhône-Alpes autour des pôles urbains, comme par exemple le collectif Raccourci ou « De l'autre côté de la rue » à Lyon.... ■

• Recueil en téléchargement sur www.fnab.org

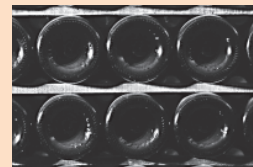


Enseigner l'AB en Rhône-Alpes

Jeudi 22 mars, le Pôle Conversion Bio de Rhône-Alpes et le Service de la Formation et du Développement de la DRAAF ont co-organisé à Valence une journée de rencontre et d'échanges consacrée à l'enseignement de la bio dans l'enseignement agricole. Le matin, en plénière, les objectifs de l'Etat en terme de développement de l'agriculture bio et de formation à l'AB dans l'enseignement agricole ont été présentés, ainsi que l'ensemble des ressources pédagogiques utiles aux enseignants : réseau des techniciens, fermes de démonstration, documents, sites internet... L'après-midi, les échanges en tables rondes ont permis de mettre en avant les nombreuses expériences réussies et de recenser les difficultés rencontrées et besoins auxquels nos réseaux de producteurs bio pourraient répondre. A savoir que Corabio met également à disposition des centres de formations la liste des producteurs bio accueillant des stagiaires. ■

Sensibilisation des cavistes de Rhône-Alpes au vin bio

Avec l'arrivée de volumes importants de vin bio sur le marché, il est nécessaire de développer sa commercialisation. Aussi, Bioconvergence Rhône-Alpes invite les cavistes de Rhône-Alpes à des réunions d'information sur l'élaboration des vins bio ainsi qu'à des dégustations sur les accords « Mets et Vins » animées par le Maître Sommelier Annie-Françoise Crouzet. Les magasins bio sont également conviés à ces rendez-vous, l'un d'entre eux a eu lieu à Cercié (69) à l'occasion du Salon la Biojolaie, le prochain est fixé au 11 juin 2012 à La Ferme des Essart (26). Deux autres dates sont prévues à l'automne. ■



Erratum Chiffres de la bio en 2011

Quelques erreurs se sont glissées dans l'exemplaire de l'édition 2012 des « Chiffres de l'agriculture bio en Rhône-Alpes » que nous avons inséré avec le numéro 57 d'Alternatives Bio. Nous vous invitons à télécharger la version corrigée en ligne sur www.corabio.org.

Pommes et poires bio, l'engagement des acteurs de la filière

Pour accompagner le changement d'échelle de la production de fruits à pépins biologiques vers un développement économique qui fait sens, les entreprises Biocoop, Biomonde, Naturalia, Pronatura, Satoriz et les producteurs réunis au sein de CohéFLor Bio se sont engagés à respecter un ensemble de bonnes pratiques de commercialisation. La dynamique de filière impulsée s'organise autour d'un objectif partagé : faire valoir les spécificités des pommes et poires biologiques en œuvrant collectivement pour, d'une part, proposer aux consommateurs des pommes et poires biologiques diverses, de saison et de qualité et d'autre part, favoriser des relations commerciales équitables et durables. Cette démarche a été formalisée le 2 mars au Salon de l'Agriculture lors de la signature par les acteurs économiques de la charte établie par la FNAB. Parmi les engagements pris, il a été acté d'organiser la commercialisation en respectant le calendrier des périodes indicatives de première mise en marché FNAB (qui correspond au moment à partir duquel les caractéristiques organoleptiques de la variété sont totalement révélées), de valoriser la grande diversité variétale de pommes et poires bio, de veiller à une juste rémunération des producteurs et à l'autonomie de leur ferme et de privilégier un approvisionnement français en priorisant l'offre de proximité. ■



20 PROPOSITIONS POUR 20 % DE BIO EN 2020

Osons la BIO!

L'agriculture biologique est-elle un signe de qualité comme d'autres, un label permettant de répondre à une niche de marché, ou un mode de production agricole permettant une transition de l'agriculture pour répondre aux enjeux de santé publique et aux enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face ? Alors que les consommateurs sont en attente d'une alimentation de qualité, que le métier d'agriculteur ne fait plus envie aux enfants d'agriculteurs, que le taux de suicide des agriculteurs n'a jamais été aussi élevé, que des maladies professionnelles liées à l'utilisation de pesticides sont reconnues, qu'il faut diviser par quatre les gaz à effet de serre..., de nombreux chercheurs montrent que l'agriculture biologique est une voie d'avenir qui permettra de nourrir la planète, tout en respectant l'environnement.

DOMINIQUE MARION,
président de la FNAB (Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique des régions de France)
présente le cahier propositionnel

AB : Dominique Marion, pourquoi avoir rédigé ce cahier propositionnel de 20 propositions pour 20 % de bio en 2020 ?

DM : « Cette campagne se situe au cœur des campagnes électorales prochaines, il s'agit de montrer l'intérêt de l'agriculture biologique aux citoyens et aux candidats, à l'heure du réchauffement climatique, de la fin du pétrole, de la reconnaissance des dégâts de l'agriculture conventionnelle (pollution des eaux par les pesticides, perte de biodiversité, dépendance vis-à-vis de l'irrigation...). Le cahier propositionnel a été réfléchi avec un grand nombre de partenaires, certains ont ensuite préféré faire campagne de leur côté, comme « J'aime la bio » d'Agir pour l'environnement. Terre de liens et Bio Consom'acteurs se sont associés à la FNAB pour la campagne « Osons la bio en 2012 ».

L'agriculture biologique permet la transition d'un modèle productiviste à un modèle durable, en effet, ce mode de production a une expérience de 30 ans, les agriculteurs bio peuvent montrer le chemin, ils ont l'expérience de cette transition. Le cahier des charges de la bio peut et doit aller plus loin, en incluant notamment des critères sociaux et énergétiques, mais c'est encore le mode de production le plus durable aujourd'hui. Les 26 000 agriculteurs bio peuvent témoigner : l'agriculture biologique n'est pas un copié-

collé de l'agriculture conventionnelle, elle est basée sur l'agronomie, les rotations, la diversité des cultures et des élevages, il y a un changement profond à opérer pour faire la transition, les agribio ont déjà fait cette transition, ils peuvent transmettre leurs savoir-faire, leur culture....

Une agriculture bio intensive n'est pas favorable à l'environnement ni à la qualité des produits à long terme.

La gouvernance actuelle de l'agriculture a échoué : on constate des pollutions dont le coût est externalisé, une dépendance des fermes vis-à-vis des intrants, des problèmes de santé publique, des paysages et une



biodiversité détruits... Il faut donc changer les outils de décision, permettre à la société civile de décider de son alimentation, créer des Chambres de l'alimentation et de la ruralité avec les artisans, les agriculteurs, les consommateurs... L'alimentation concerne les 60 millions de consommateurs et pas seulement les 350 000 agriculteurs ! » ■

Une réforme pour une autre PAC ?

Le revenu de la ferme France dépend à 40 % des subventions, il ne s'agit donc pas de supprimer les subventions mais bien de les répartir autrement, notamment de supprimer les références historiques, de les attribuer selon les emplois correspondants et d'instaurer une vraie conditionnalité environnementale. En effet, une Politique Agricole Commune basée sur des aides directes conséquentes et liées aux références historiques, conserve les déséquilibres en place en faveur des plus grosses exploitations, en taille et non pas en emploi, et favorise une agriculture intensive.

Si on se vante d'une balance commerciale positive en agriculture, celle-ci n'est pas liée aux céréales exportées, compensées par le soja importé, mais à notre production viticole. ■



Cahier propositionnel sur www.fnab.org

Renforcer l'autonomie des fermes

L'agriculture biologique est moins productive, et dans nombre de situations plus rentable que l'agriculture conventionnelle parce que souvent moins dépendante des intrants. C'est notamment le cas en termes d'alimentation du bétail, d'éléments fertilisants, de soins vétérinaires... Cependant, cette autonomie recherchée par les agriculteurs bio est parfois limitée au niveau réglementaire : c'est le cas des semences paysannes ou des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP).

Ainsi, en novembre 2011, le parlement français a entériné la Loi sur les Certificats d'Obtention Végétale instaurant une taxe sur l'utilisation des semences de fermes pour 21 espèces de céréales et renforçant l'interdiction de l'utilisation des semences de fermes pour toutes autres cultures. Concernant les PNPP, la réglementation française est en retard sur nos voisins européens, qui eux, sont parvenus à dissocier un niveau d'exigence élevé pour les produits phytosanitaires de synthèse et une réglementation plus souple pour les PNPP.

Les maraîchers regroupés au sein de l'ADABio ont démontré leur autonomie en créant eux-mêmes les outils dont ils ont besoin. En effet, un producteur qui sait fabriquer son outil a les compétences pour le régler et le réparer, et peut diviser de fait par plusieurs unités ses dépenses en équipement. Ce travail a donné lieu à l'édition d'un guide de l'auto-construction coédité par l'ADABio et l'ITAB et à des formations où les apprenants peuvent construire leur matériel (triangle d'attelage, herse étrille, cultibutte, vibroplanche, souleveuse, rouleaux...). L'opération a d'ailleurs été couronnée par les Trophées de l'agriculture durable.



■ **En savoir plus :**
ADABio - Philippe JEANNIN
Commander le guide sur
www.adabio-autoconstruction.org



BERNARD ASTRUC

Vice-président de Bioconsom'acteurs

répond à nos questions

AB : Quel est le rôle de Bio Consom'acteurs ?

BA : Depuis sa création en 2005, l'association Bio Consom'acteurs agit en faveur du développement d'une agriculture biologique locale et équitable et de la consommation des produits qui en sont issus. A cet effet, elle sensibilise et informe les citoyens sur l'importance de leurs choix de consommation. Elle interpelle les élus sur la nécessité de mettre tous les moyens en œuvre pour favoriser cette agriculture.

Elle mène des actions de terrain : conférences, projections, débats, animations sur des salons, interventions en milieu scolaire, ateliers, appels à mobilisation... Elle crée également des outils pédagogiques : les livrets et affiches de Bio Consom'acteurs sont de véritables outils d'information et de sensibilisation, « Bio Consom'Info », la lettre électronique envoyée aux adhérents tous les mois pour les informer aussi bien de l'agenda de l'association partout en France que de l'actualité de la mouvance agro-écologique.



aides en fonction des coûts de pollution évités et des services environnementaux rendus (maintien des sols et des écosystèmes, eau moins polluée).

2. Se rapprocher des consommateurs

Pour favoriser la bio, il faut aussi s'intéresser de près aux consommateurs. Ceux-ci seront incités à être plus responsables dans leurs actes d'achat. La création d'un plan national pour l'alimentation locale, biologique et solidaire serait un levier pour favoriser

l'accès des populations, notamment défavorisées, à une alimentation saine et cela grâce à l'aide à la création de nouveaux projets et structures d'économie sociale et solidaire pour la collecte et la diffusion des produits. L'introduction de produits bio et locaux dans la restauration hors domicile (restauration collective, d'entreprise ou administrative) fera l'objet d'une priorité dans les politiques nationales et territoriales.

3. Une nouvelle gouvernance plus démocratique

Pour réaliser ce changement, un nouveau mode de gouvernance, disposant de conditions démocratiques et institutionnelles adéquates, est indispensable. C'est pourquoi la FNAB, Bio Consom'acteurs et Terre de Liens souhaitent que soit sécurisée l'existence des structures d'accompagnement spécialisées dans la bio, qui travaillent pour tous les paysans bio. ■

AB : Dans le cahier propositionnel, quelles sont pour vous les actions prioritaires ?

BA : J'en citerai trois, même si toutes les propositions sont importantes pour nous :

1. Une politique incitative

D'abord, mettre en place une réforme de la politique agricole commune (PAC) qui engage l'agriculture européenne dans une nouvelle direction. Elle doit être plus juste, plus durable et plus sociale, notamment en réorientant les

20 % EN RESTAURATION COLLECTIVE

En Rhône-Alpes, l'objectif de 20 % de produits bio locaux dans la restauration collective pour 2015 paraît tout à fait atteignable. De plus en plus de restaurants s'orientent vers la bio en intégrant la notion de proximité des produits. Des initiatives comme celles de la ville de St Etienne, d'Annecy, d'Aubenas ont déjà atteint cet objectif et montrent que c'est possible. Depuis quelques mois, la restauration d'entreprise principalement concédée à des sociétés de restauration suit le même chemin. Et Corabio a pour objectif en 2012, de mobiliser la restauration hospitalière dans cette dynamique. Côté approvisionnement, le volume de production est au rendez-vous sur les produits phares (pomme, yaourts, poulet...) et la logistique s'organise avec aujourd'hui deux plateformes de producteurs installées sur la région : Bio A Pro et Manger Bio d'Ici Alpes Bugey, et près de 300 fournisseurs producteurs, transformateurs et distributeurs réunis dans l'annuaire des fournisseurs dédiés à la restauration collective. ■

Témoignage à FRANCK BERNARD, président de Terre de Liens Rhône-Alpes

Ensemble pour un accès à la terre

Terre de Liens s'est créée face à la difficulté d'installation de jeunes agriculteurs et à la spéculation sur les terres. C'est un mouvement original qui rassemble à la fois une association nationale créée en 2006, et maintenant, des associations régionales, et des outils financiers citoyens. La Foncière Terre de Liens est une société d'investissement solidaire, que l'association Terre de Liens a fondée avec la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle). Elle collecte l'épargne des citoyens, des associations et des entreprises, via des actions de 100 euros. Elle achète des fermes pour les louer à des agriculteurs en production bio (plus de 80 fermes à ce jour). Le Fonds de dotation permet, lui, de collecter des dons en argent et en fermes. Terre de Liens s'est investie dans ce cahier des 20 propositions car il y a urgence à développer une agriculture respectueuse de l'environnement et à taille humaine. Dans sa dernière campagne, Terre de Liens alertait déjà sur la disparition chaque semaine de 200 fermes en France et la nécessité de ne pas abandonner « notre héritage commun ». Terre de Liens n'a pas la prétention de racheter toutes les fermes ! Il faut donc des politiques publiques très volontaristes pour changer d'échelle et soutenir l'installation et la conversion en agriculture bio.

L'association insiste sur la durée, et sur le rôle de l'Etat et des collectivités : ainsi, la 4^{ème} proposition lie l'aide publique à la conversion à un engagement minimum de 5 ans de l'Etat et du producteur. En tant que mouvement de citoyens, Terre de Liens veut aussi encourager la création d'emplois, notamment par le développement d'outils de transformation diversifiés et de proximité des productions bio (10^{ème} proposition) et l'émergence de nouvelles « organisations alimentaires citoyennes » rendant la bio accessible à tous. Les 7^{ème} et 8^{ème} propositions sont également majeures, elles préconisent l'utilisation du droit de préemption « pour motifs environnementaux » et l'inscription de zones agricoles protégées dans les documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme et Schémas de Cohérence Territoriale). ■



Bio et enseignement agricole

L'enseignement agricole en Rhône-Alpes représente 94 établissements publics ou privés accueillant 21 000 élèves et 2 900 apprentis. L'agriculture biologique prend une place de plus en plus importante. Elle est présente à tous les niveaux dans les formations initiales et continues, du bac professionnel au diplôme d'ingénieur. Plusieurs diplômes professionnels spécialisés bio (BPREA, certificat de spécialisation, technicien) sont proposés dans plusieurs établissements. Dans les exploitations agricoles des lycées, l'agriculture bio se développe également : deux tiers des exploitations ont au moins un atelier de production en bio, tous les ateliers maraîchage sont en bio, et trois exploitations sont intégralement engagées en bio ou conversion. Ainsi, les exploitations du lycée du Valentin à Bourg-les-Valence (26) et de St Genest Malifaux (42) ont engagé en conversion l'intégralité de leurs productions : 58 ha de vergers, de prairies et un élevage de vaches laitières au Valentin, 40 ha de prairies pour les troupeaux de chèvres et vaches allaitantes à St Genest Malifaux. Ces deux exploitations vont d'ailleurs intégrer en 2012 le réseau des fermes de démonstration bio de Corabio. ■

La bio pour préserver la qualité de l'eau



Les mesures réalisées en 2010 sur le bassin Rhône Méditerranée Corse montrent que 60 % des points faisant l'objet de suivi des pesticides sur les cours d'eau et 45 % sur les eaux souterraines sont contaminés par des substances interdites d'utilisation. 6 substances interdites d'utilisation en France, depuis 2003 pour la plupart, figurent parmi les pesticides les plus fréquemment retrouvés dans les rivières du bassin Rhône-Méditerranée. La présence de ces substances dans les cours d'eau est bien la preuve de leur usage actuel, bien qu'illicite depuis plusieurs années. Par ailleurs, trois quarts des cours d'eau contiennent du glyphosate (substance active du Roundup) ou son produit de dégradation (AMPA)*.

Or nous le savons, en matière de préservation des ressources en eau sur des secteurs agricoles, la solution la plus durable et la plus efficace est le développement à grande échelle de l'agriculture biologique. Des chercheurs de l'INRA ont démontré que le cahier des charges de l'agriculture biologique est le plus favorable à une eau de qualité en classant les cahiers des charges agricoles pour des systèmes de polyculture (source : Girardin et Sardet, INRA, 2003). De plus, des expériences « grandeur nature » à l'échelle de vastes territoires - comme celle menée à Munich depuis 1991 - ont pu démontrer qu'il revenait 27 fois moins cher de mettre en place des mesures préventives que d'engager des actions de dépollution (dénitrification...) pour rendre potable une eau trop chargée en nitrates (source : SWM, 2006). Les études et simulations réalisées par d'autres chercheurs montrent également que seul le passage à l'agriculture biologique en tant qu'évolution des pratiques agricoles permet d'améliorer la qualité de l'eau, les autres dispositifs de type « réduction d'intrants » ne permettant - au mieux - que de maintenir la qualité de l'eau au même niveau (source : colloque PIREN Seine, juin 2009).

En Rhône-Alpes, suite à une série de diagnostics conduits sur 14 territoires à « enjeu eau », 4 d'entre eux ont été retenus pour développer de façon significative les surfaces cultivées en agriculture biologique : Beaujolais-Val de Saône, Plaine de Valence, Bourbre amont, Reyssouze, Veyle, Chalaronne.

■ source : agence de l'eau RMC

Afterres2050

Un nouveau modèle alimentaire

Partant du constat du plafonnement de la production agricole, de la nécessité de diminuer par quatre les gaz à effet de serre émis par l'agriculture, du besoin de préserver voire de restaurer l'environnement, d'une population de 72 millions d'habitants à nourrir en France, à

l'instar du scénario Negawatt sur la production énergétique, l'association Solagro a élaboré un scénario Afterres 2050, actuellement mis au débat auprès des agriculteurs et de la société civile. Ce scénario est construit à partir des besoins alimentaires de la population en 2050, partant du constat d'une alimentation trop riche (90 g de protéines alors que 50 suffisent, deux-tiers de protéines animales alors qu'il faudrait deux-tiers de protéines végétales pour être en bonne santé, trop de sucres) et de gaspillages énormes (200 kg de nourriture par personne et par an sont gaspillés en France).

Selon les recommandations du corps médical, l'assiette devrait comporter deux fois moins de produits laitiers et de viande, 50 % de fruits et légumes en plus et aussi de fruits et légumes secs. Partant de ces besoins alimentaires, Solagro a reconstitué la sole de la ferme France. La diminution de la consommation de produits animaux permet de diminuer considérablement les surfaces consacrées aux élevages herbivores et de consacrer ses surfaces à des cultures de légumineuses (protéines végétales). Le scénario est validé avec 50 % de surface agricole en agriculture biologique, 50 % en production intégrée dont 5 % d'agroforesterie et 10 % de cultures associées. On appelle production intégrée une agriculture basée sur des rotations longues, des zones non cultivées, un travail du sol simplifié, peu de

produits phytopharmaceutiques et l'irrigation seulement en cas de nécessité. Le rendement en blé passerait de 69 à 57 quintaux/hectare. Au lieu d'être abattues à 40 jours, les volailles le seraient à 95 jours avec un poids vif de carcasse de 2,4 kg et un indice de consommation de 3.5 (au lieu de 2). Les porcs seraient abattus à 365 jours à 150 kg au lieu de 110 kg à 130 jours d'aujourd'hui. Les vaches à lait seraient nourries d'herbe et de moins de concentrés.

Ainsi, la surface agricole utile pour nourrir la population n'est plus de 30 millions d'hectares mais seulement de 21 millions. Ce qui permet de réaffecter des surfaces vers la forêt ou vers la production d'énergies alternatives : biomasse, bois énergie, méthanisation, biogaz...

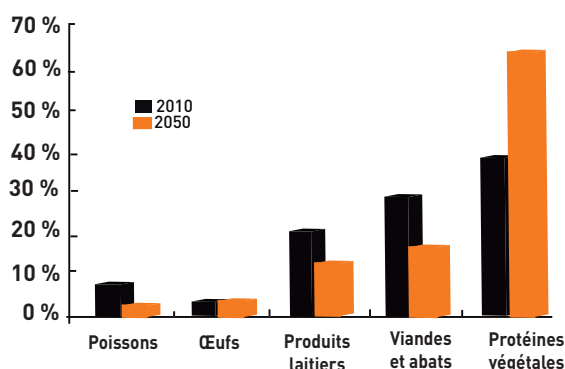
Par contre, ce scénario ne permet de diminuer les gaz à effet de serre que par deux et non par quatre comme envisagé !

Cette transition ne pourra s'opérer qu'avec tous les acteurs de la société, il faut montrer la crédibilité des alternatives, aider à la conversion et la mise en réseaux de tous les acteurs, il faut que la recherche agronomique montre les limites et accompagne le changement.

Le scénario se limite cependant à l'échelle nationale, et ne parle que de flux physiques, il ne tient pas compte du social, de l'emploi, des structures agricoles. Cependant, il est évident que les modes de production présentés demandent beaucoup plus de main d'œuvre (2 à 3 fois plus). Pour atteindre le scénario décrit, il faut 50 % des aides de la PAC sur la conversion à la bio, non pas 5 % du 2^{ème} pilier ! ■

■ Pour en savoir plus : www.solagro.org

Assiette de protéines en 2010 et en 2050



Des circuits de proximité pour une nourriture de qualité pour tous



Les producteurs bio ont un lien fort avec les circuits courts : parce que la relation avec les consommateurs fait partie des valeurs de la bio, mais aussi parce que les circuits de distribution classiques ont longtemps boudé les produits bio. Actuellement, la commercialisation en circuit court est dans l'air du temps, elle correspond aux attentes des consommateurs et intéresse de plus en plus de producteurs. Ainsi, 18 % des fermes françaises et 32 % des fermes rhônalpines pratiquent les circuits courts (RGA 2010). Côté bio, 66 % des fermes bio rhônalpines pratiquent les circuits courts et 43 % la vente directe (Observatoire de l'AB de Corabio). Hier comme aujourd'hui, les producteurs bio sont les acteurs de l'innovation en terme de circuits courts. Cette innovation concerne tant la création de nouvelles formes d'organisation entre producteurs et de relations aux consommateurs que l'inscription des circuits courts dans le champ de l'économie sociale et solidaire. ■

Parrainer pour vulgariser les savoir-faire

Pour mieux accompagner les maraîchers en conversion et les jeunes, les services techniques de l'ADABio ont imaginé un parrainage soutenu par la Région Rhône-Alpes et le Ministère de l'Agriculture. Cinq maraîchers expérimentés avec des types d'exploitations divers se sont portés volontaires pour parrainer les nouveaux maraîchers bio. Denis Colomb fait partie de ceux-là, il témoigne :

« Les techniciens de l'ADABio proposent les binômes parrain/filleul selon les types d'exploitation. Cette année, j'ai eu 5 filleuls dont 2 maraîchers en conversion. Le parrainage commence par une visite du parrain d'une demi-journée sur l'exploitation du filleul qui donne lieu à un compte-rendu selon un canevas défini. Selon les questionnements du filleul, si nous n'avons pas les réponses de suite, nous pouvons l'orienter vers d'autres producteurs, vers les techniciens ou vers des formations. Cette visite est généralement suivie d'échanges

téléphoniques, voire de visites des filleuls chez le parrain mais ce n'est pas systématique. Ce dispositif de parrainage est la concrétisation de ce qui s'est toujours plus ou moins fait, mais avec quelques moyens financiers. Il est très complémentaire à l'appui technique. »

Jean-François Prieur, maraîcher au bord du lac d'Annecy, a bénéficié du parrainage de Denis lors de la conversion de ses 2,5 ha de légumes l'an passé : « La première année, de nombreuses questions se sont posées sur les variétés de légumes, les méthodes de désherbage, les démarches de certification... ». Denis était disponible pour répondre à toutes ces questions, de plus la visite de son exploitation a permis de répondre à des questions qui ne s'étaient même pas encore posées. « Le parrainage est très positif, c'est une sorte de contrat, on n'a pas peur de déranger le producteur, ça nous a rendu de nombreux services la première année. » ■

LA PAROLE AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE DE RHONE-ALPES

31 fiches de références bio disponibles

Le réseau des référents techniques régionaux (RTR) des chambres d'agriculture, composé de 10 techniciens experts en agriculture biologique, continue de travailler à la réalisation de fiches de références techniques et économiques bio. 31 ont été réalisées et diffusées à ce jour, sur des thèmes aussi variés que, par exemple, le désherbage du poireau, l'élevage de poules pondeuses, la culture du pommier, du fraisier ou encore les références technico-économiques en viticulture en Côtes du Rhône... 60 à 70 fiches seront disponibles d'ici fin 2012. Trois catégories sont proposées, selon les besoins identifiés par les techniciens. Les fiches technico-économiques ont pour objectif de donner des références globales sur la conduite d'une culture ou d'un élevage, en prenant en compte, par exemple, le temps de travail, la nature et le coût des intrants, les interventions à réaliser pour prévenir les maladies... Les fiches thématiques, elles, ont vocation

à approfondir une problématique technique pointue sur une production : la conservation de la courge, la lutte contre les mouches en élevage caprin...

Les fiches systèmes, enfin, présentent le système agricole dans son ensemble, en prenant par exemple en compte les interactions entre atelier d'élevage et productions végétales.

Ces fiches sont destinées à être utilisées par les techniciens et agriculteurs, pour les aider à travailler sur des projets de conversion à l'agriculture biologique ou pour perfectionner leurs pratiques. Ces documents sont diffusés librement par le réseau des chambres d'agriculture (notamment sur le site www.synagri.com, rubrique documentation/économie et activité agricole), le réseau Corabio et d'autres partenaires. ■

Renaud Pradon, animateur bio régional à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

5^{ème} appel à projet filière de la Région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes

La Région Rhône-Alpes renouvelle du 26 mars au 9 mai 2012 son appel au développement de nouvelles filières en agriculture biologique. Des initiatives réunissant producteurs et entreprises seront soutenues pour valoriser et distribuer des produits AB régionaux. Plus d'information sur www.agriculture.rhonealpes.fr

Terroir Bio Rhône-Alpes

Dans l'objectif de sensibiliser les agriculteurs conventionnels à l'agriculture biologique, le pôle conversion bio de Rhône-Alpes, initié par Corabio en 2010, crée un nouvel outil de communication baptisé « Terroir Bio Rhône-Alpes ».

Ce magazine de 24 pages paraîtra deux fois par an et sera diffusé à plus de 20 000 exemplaires via les hebdomadaires départementaux de la presse agricole. Les objectifs de ce magazine sont de mettre en avant les techniques alternatives innovantes mises en œuvre par les agriculteurs bio, de prouver, au travers de témoignages, que l'AB est une agriculture viable, vivable et moderne et enfin, de présenter le dynamisme économique des différentes filières de la région. ■

Millésime bio

La 19^{ème} édition du salon Millésime Bio organisée par l'AIVB-LR s'est tenue au Parc des Expositions de Montpellier du 23 au 25 janvier 2012. Cette édition a réuni 588 exposants certifiés bio provenant de 12 pays, et 3 360 visiteurs de 38 nationalités différentes. Parmi eux, 42 vignerons rhônalpins qui ont remporté 10 médailles au Challenge Millésime Bio.

La croissance du visitat (3 360 visiteurs contre 3200 en 2011) confirme l'intérêt des acteurs de la filière pour les vins bio et le dynamisme de ce marché, dans un contexte international de crise économique, et alors que le salon Vinisud a lieu un mois après Millésime Bio sur le même site.

Les 12 vignerons accompagnés par Corabio dans le cadre d'Organics Cluster ont confirmé le grand intérêt de ce salon pour développer leur clientèle en France et à l'international. ■

Printemps Bio

Du 1^{er} au 15 juin prochain, la douzième édition du Printemps Bio se déroulera dans toute la France avec des animations spécifiques en Rhône-Alpes pour informer le grand public et les professionnels sur la bio et ses principes.

Le dimanche 3 juin marquera un temps fort en Rhône-Alpes avec la 2^{ème} édition de la Fête du lait bio, des petits-déjeuners organisés sur 12 fermes de la région, plus de 800 visiteurs au rendez-vous l'année dernière !

Le Printemps Bio 2012 verra également l'arrivée de la nouvelle campagne de l'Agence Bio qui lance une signature visuelle originale et humoristique, ainsi que l'organisation d'un événement à Paris Bercy le 1^{er} juin qui mettra à l'honneur « Les terroirs bio des régions de France ».



Alternatives Bio est édité par Corabio et Bioconvergence Rhône-Alpes | Directrices de la publication : Maria Pelletier et Françoise Reiller | Rédactrice en chef : Marinette Feuillade

Coordination générale : Claire Lecouteux | Réalisation graphique : APASEC | Rédaction : Antoine Couturier - Marithé Castaing - Florence Dodet - Marinette Feuillade -

Corabio est la Coordination Rhône-Alpes de l'Agriculture Biologique :

Tél. : 04 75 61 19 35 - Fax : 04 75 79 17 68 | contact@corabio.org

Bioconvergence Rhône-Alpes est l'association des transformateurs et distributeurs de produits bio :

Tél. : 04 75 25 97 00 - Fax : 04 75 61 94 55 | contact@bioconvergence.org

INEED Rovaltain TGV - 1 rue Marc Seguin - BP 11150 Alixan - 26958 Valence cedex 09

Imprimé à 3300 exemplaires sur papier PEFC par l'Imprimerie des Monts du Lyonnais | ISSN 1626-6102



Avec le soutien de
Rhône-Alpes



LE CHIFFRE

320

136 magasins en réseau et 183 indépendants en Rhône-Alpes. 65 % des consommateurs bio achètent principalement leurs produits en GMS* contre 31 % en magasins spécialisés selon le Baromètre Bio national de 2011.

*grandes et moyennes surfaces

VU POUR VOUS



Visite d'une ferme de démonstration bio à Châteaudouble dans la Drôme par la région Midi-Pyrénées (élus, services administratifs et professionnels) venue rencontrer les différents acteurs du développement de la bio en Rhône-Alpes le 10 janvier dernier.

Abonnement gratuit à la newsletter mensuelle du réseau Corabio sur : www.corabio.org

A LA PAGE

Famines au Sud, malbouffe au Nord - Comment le bio peut nous sauver

Après avoir sillonné la planète pendant quarante ans pour étudier les mondes ruraux et paysans, Marc Dufumier, grand agronome français, nous livre son dernier ouvrage *Famines au Sud, malbouffe au Nord - Comment le bio peut nous sauver*. « Famine, malbouffe, dégâts environnementaux, désertification des campagnes », tel est le bilan dressé après des dizaines d'années de systèmes agricoles productivistes. Marc Dufumier nous démontre que l'agriculture biologique à travers la qualité des aliments, le respect de l'environnement et la garantie des rendements (contrairement aux idées reçues) constitue une alternative viable aux déséquilibres agricoles actuels, capable de nourrir la planète tout en la préservant. En s'adressant au grand public, Marc Dufumier met son savoir à la portée de tous car l'urgence est là et la mutation vers l'agriculture biologique prend du temps. Marc Dufumier a présenté son ouvrage le 5 avril lors du colloque « Osons la bio en 2012 » organisé par Corabio à Lyon Agrabiole. ■

■ *Famines au Sud, malbouffe au Nord - Comment le bio peut nous sauver*, de Marc Dufumier, NiL Editions - 193 pages - 18



QUOI DE NEUF ?

Le Domaine des Collines, un cheminement progressif vers la viticulture bio



Le Domaine des Collines exploité par Christine Pochon est un vignoble de 6 ha situé à Chavannes au nord de la Drôme. En 1992, Christine décide de reprendre l'exploitation familiale cultivée alors en polyculture (maraîchage, arboriculture, céréales, quelques pieds de vignes) pour y planter des vignes en vin de pays des collines rhodaniennes avec les cépages Syrah, Merlot et Chardonnay. Toute jeune installée, Christine aborde étape par étape la reprise de l'exploitation. Elle ne vinifie pas son raisin dès le début mais le livre d'abord au caveau de son beau-frère, elle se lance seule dans la vinification à partir de 2003. En 2006, Christine reprend la commercialisation de son vin et produit également quelques abricots, cerises et céréales. 2010 sonne l'année de la conversion en bio, malgré un projet déjà très présent dans son esprit depuis le départ. Des journées de formation auprès d'autres viticulteurs bio ont été nécessaires pour se sentir prête techniquement à se lancer dans la démarche. Elle demande alors un accompagnement à travers un diagnostic de conversion. Après ses trois années de conversion, le Domaine des Collines bénéficiera en 2013 de la nouvelle mention « vin bio », une mention apposée sur les bouteilles qui permettra de pouvoir commercialiser plus facilement le vin, notamment auprès des magasins spécialisés. ■

■ Retrouvez le Domaine des Collines dans le Guide des vignerons bio de Rhône-Alpes. Vente au caveau le samedi matin et sur RDV au 06 70 56 52 05

Faites un geste pour l'environnement, demandez Alternatives Bio par mail à : www.corabio.org



AGENDA d'AVRIL À JUIN 2012

- 1^{er} Marché Bio | le 1^{er} avril à Guilherand-Granges (07)
- Colloque « Osons la bio en 2012 » | le 5 avril à Lyon (69)
- Foire Bio de Savoie | le 15 avril à La Motte-Servolex (73)
- Bio N'Days | les 25 et 26 avril à INEED Rovaltain (26)
- Rencontre régionale Biocoop | le 14 mai à INEED Rovaltain (26)
- Assemblée générale de Bioconvergence | le 21 mai à INEED Rovaltain (26)
- Assemblée générale de la FNAB | les 29 et 30 mai en Normandie
- Printemps Bio | du 1^{er} au 15 juin en Rhône-Alpes
- Fête du lait bio | le 3 juin en Rhône-Alpes
- Assemblée générale nationale du réseau Biomonde | les 3 et 4 juin en Rhône-Alpes
- « Savoir vendre les vins bio » Info et dégustation | le 11 juin à St-Paul-les-Romans

➔ A SUIVRE | 59

Nous vous donnons rendez-vous en juillet 2012 pour le prochain numéro d'Alternatives Bio dont le dossier sera consacré à la viticulture et vinification bio. Vous pouvez nous faire part de vos informations à ce sujet : contact@corabio.org